



Vendredi 9 février 2024

Vigilance jaune avec situation météorologique à surveiller pour « vagues-submersion » à partir du 10 février 2024 minuit

Samedi 10 février à partir de minuit, le département des Bouches-du-Rhône est en vigilance jaune avec situation météorologique à surveiller pour le paramètre « vagues-submersion ».

Bulletin de Météo France :

Des vents soutenus de secteur sud concernent le littoral méditerranéen.

Les vents soutenus de Sud se maintiennent en matinée sur le nord du bassin méditerranéen et génèrent de fortes vagues atteignant le littoral des départements placés en vigilance jaune.

De plus, les conditions atmosphériques sont à l'origine d'une importante sur-élévation du niveau de la mer (phénomène de surcote) sur le département.

La conjonction de ces deux phénomènes risque d'engendrer des submersions par débordement ou franchissement de paquets de mer sur les zones exposées du littoral.

Le préfet des Bouches-du-Rhône appelle à la vigilance de chacun lors des déplacements et à faire preuve de prudence à proximité des rivages.

Consignes de prudence :

- Évitez de circuler en bord de mer à pied ou en véhicule et éloignez-vous des ouvrages exposés (jetées, digues...),
- Fermez portes et fenêtres en front de mer
- Évitez de prendre la mer ou de pratiquer des activités nautiques
- Ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées
- Protégez vos biens susceptibles d'être inondés ou emportés
- Fermez portes, fenêtres et volets en front de mer
- Vérifiez l'amarrage de votre bateau, ne restez pas à bord.

Restez informés de l'évolution de la situation sur le site de Météo France : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/bouches-du-rhone> et les réseaux sociaux du préfet des Bouches-du-Rhône.